

## HONORAIRES D'AGENCE T.T.C

### Honoraires de transaction à charge du VENDEUR appliqué sur prix de vente:

#### A USAGE D'HABITATION :

Taux maximum de 10% TTC pour un prix jusqu'à 60 000€ avec un minimum Forfaitaire de 5000€ TTC

Taux maximum de 8% TTC pour un prix supérieur à 60 000€

Garage : Forfait de 1500€ TTC

Les honoraires du mandat principal s'appliqueront pour toutes ventes en inter-cabinets

Taux de TVA en vigueur : 20 %

A USAGE PROFESSIONNEL : 10 % TTC à la charge du vendeur

### Honoraires de location :

Baux soumis à la loi du 6 juillet 1989 (selon décret 2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014) :

Frais de visite du preneur, constitution du dossier et rédaction du bail :

**10€ TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable part locataire**

**10€ TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable part propriétaire bailleur**

Frais d'état des lieux : **3€ TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable part locataire**

**3€ TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable part propriétaire bailleur**

Location « Professionnelle » ou « Commerciale » : 10 % TTC du loyer annuel HT hors charges

### Honoraires de Gestion :

Forfait gestion : 9.80% sur le montant des sommes encaissées avec assurance loyers impayés comprise (soit 6%HT + 2.6 TTC) DE 1 à 3 lots

Au-delà : 9.00% sur le montant des sommes encaissées avec assurance loyers impayés comprise (soit 6%HT + 2.6 TTC)

Garantie loyers impayés : + 2.60 % non soumis à TVA sur le montant des sommes encaissées